



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MAGNAGLO 14HF

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	MAGNAGLO 14HF
Numéro du produit	53561
Indications sur l'enregistrement REACH	Ce produit est un mélange, les substances dangereuses qui le composent sont ou seront enregistrées dans les délais conformément au règlement REACH.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Chimique
--------------------------	----------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	53561

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

Mentions de danger	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. EUH208 Contient du OCTABENZONE. Peut produire une réaction allergique.
--------------------	--

MAGNAGLO 14HF

Mentions de mise en garde P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS			60-100%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 920-107-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119453414-43-XXXX	
Classification Asp. Tox. 1 - H304			
OCTABENZONE			<1%
Numéro CAS: 1843-05-6	Numéro CE: 217-421-2		
Classification Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Enlever la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion Mortel en cas d'ingestion.

MAGNAGLO 14HF

Contact cutané L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Oxydes des substances suivantes: Carbone.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

MAGNAGLO 14HF

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à des températures comprises entre 10°C et 30°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 150 ppm 1200 mg/m³

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Commentaires sur les composants Recommandations du fournisseur.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc nitrile. Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Filtre à gaz, type A2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

MAGNAGLO 14HF

Aspect	Liquide.
Couleur	Marron.
Odeur	Faible.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	230°C
Point d'éclair	93°C Vase clos Pensky Martins.
Taux d'évaporation	< 0.1 (acétate de butyle = 1)
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.0 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 6.0 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	< 0.5 mm Hg @ 20°C
Densité de vapeur	> 1
Densité relative	0.80
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	> 200°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	2.5 mm ² /s @ 38°C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.

MAGNAGLO 14HF

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatil Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Acides forts. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

MAGNAGLO 14HF

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 5 000,0
mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 5 000,0
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) OECD 402

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 4 951,0
(CL₅₀ vapeurs mg/l)

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) OECD 403

ETA inhalation (vapeurs 4 951,0
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Légèrement irritant. Compte tenu des données disponibles, les critères de
graves/irritation oculaire classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

MAGNAGLO 14HF

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée OECD 406 Non sensibilisant. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Le produit contient des solvants organiques. Une surexposition peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Organes cibles Système respiratoire, poumons Peau

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

MAGNAGLO 14HF

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC0, 96 heures: 1000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

MAGNAGLO 14HF**HYDROCARBONS C12- C15 n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS**

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Traiter les déchets comme des déchets réglementés.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

MAGNAGLO 14HF

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. Kow: Coefficient de partage octanol-eau. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. PNEC: Concentration prédite sans effet. REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer. MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978. cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë. FBC: Facteur de bioconcentration. DBO: Demande biochimique en oxygène. CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum. LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé. LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. NOAEC: Concentration sans effet nocif observé. NOAEL: Dose sans effet nocif observé. NOEC: Concentration sans effet observé. LOEC: Concentration efficace la plus faible observée. DMEL: Dose dérivée avec effet minimum. LE50: limite d'exposition 50 hPa: Hektopaskal LL50: Lethal Chargement cinquante OCDE: Organisation de coopération et de développement économique POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA STP Stations d'épuration COV: Composés organiques volatils
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	25/01/2018
Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	53561

MAGNAGLO 14HF

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du OCTABENZONE. Peut produire une réaction allergique.
Signature	Jitendra Panchal